



**Droit de préemption
Espaces Naturels Sensibles
Parcelle AS 247**

**Dossier de réalisation d'une aire de
stationnement sommaire le long de la
route départementale 30
et à proximité du passage à gué
sur la rivière Peyne**

Dossier présenté en Conseil Municipal le 9 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 11/12/2020

Reçu en préfecture le 11/12/2020

Affiché le 11/12/2020

ID : 034-213402373-20201209-67_2020-DE



Sommaire

Présentation générale

Le projet

Présentation générale

Mairie de Roujan
1, place de la Mairie
34320 ROUJAN

Tél. : 04.67.24.60.66

Fax : 04.67.24.70.58

Courriel général : mairieroujan@orange.fr
Service urbanisme : mtp-mairieroujan@orange.fr

Horaires du secrétariat : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Maire : Monsieur Jean BLANQUEFORT

Personne à contacter pour le projet :
Mme Yvette DUHAYER, 1^{ère} adjointe,
Déléguée à l'urbanisme, au patrimoine et au développement durable
Mme Marion GRILHOT, secrétaire générale

Situé à égale distance de la mer Méditerranée et des montagnes (Cévennes), Roujan est situé sur une petite colline au fond de la plaine héraultaise à 10 km de Pézenas et 20 km de Béziers. Les alentours proches de Roujan sont constitués de collines recouvertes par une dense garrigue.

Le village de Roujan déjà cité au IXe siècle sous le nom de Rogani (terre rouge) fut occupé dès le néolithique (sépultures) puis à l'époque romaine (habitats et temples). Organisé en circulade autour d'un noyau d'origine médiéval, trois des quatre portes encore visibles témoignent de son passé. Un circuit pédestre illustré « Les Portes du Temps » vous invite à découvrir ce patrimoine historique. Roujan héberge sur son territoire le célèbre Château-Abbaye de Cassan à 2 km du centre-ville.

Roujan est soumis au climat méditerranéen, avec des étés chauds et secs et des hivers doux. L'essentiel des pluies se concentre en automne et au printemps, avec une moyenne annuelle de moins de 800 mm/an. Le niveau d'ensoleillement est typique du Sud de la France, de l'ordre de 2700 h/an.

Roujan est traversé du Nord-Ouest au Sud-Est par la Peyne. La Peyne prend sa source dans la Montagne Noire près de Bédarieux et se jette dans l'Hérault à Pézenas.

Cette rivière a plusieurs ruisseaux affluents qui ne sont pas toujours en eau sur la commune. Un lac touristique et de loisir a été créé suite à la construction du Barrage des Olivettes à Vailhan (à moins de 5 kilomètres au Nord de Roujan).

Le territoire de Roujan est concerné par le SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse et le SAGE de l'Hérault.

La nécessité de conserver les milieux aquatiques concerne chaque projet sur le territoire communal.

La création d'une aire de stationnement sommaire le long de la RD30 et à proximité de la Peyne et du passage à gué permettra une surveillance facilitée de l'état du cours d'eau.



Elle constitue ainsi un lieu idéal pour créer une zone de stationnement sommaire à proximité de la rivière Peyne.

La parcelle AS 247, d'une surface de 950 m², présente un accès aisé depuis la route départementale 30 et vers le passage à gué sur la rivière Peyne.

Ce bien est en vente et la commune compte mettre en œuvre son projet en exerçant son droit de préemption en acceptant le prix proposé et porté par la DIA.